

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019
DELIBERATION N° 32

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice : 43*

L'an deux mil dix-neuf, le 5 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h33.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE (jusqu'à 21h35), LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE (jusqu'à 21h46), ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCO, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC ; M. UGALDE par M. ETCHEGARAY (à partir de 21h35); M. AGUERRE par M. LACASSAGNE (à partir de 21h46) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par Mme CASTEL ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme LAUQUE ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Absente :
Mme JUZAN

Secrétaire :
M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Brau-Boirie,

OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Comité local de la Fédération nationale de jardins familiaux et collectifs – Désignation des représentants de la commune.

Les jardins familiaux sont constitués de parcelles potagères gérées par une association loi 1901 ou, comme à Bayonne, par une section (comité local) de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs et mises à disposition de jardiniers moyennant une cotisation annuelle versée à l'association. Ceux-ci peuvent cultiver ces parcelles pour les besoins de leur famille à l'exclusion de tout usage commercial.

Actuellement, sur le territoire national, la fédération regroupe environ 250 structures associatives et rassemble 25 000 familles de jardiniers. Pour la commune de Bayonne, le comité local gère 119 jardins répartis sur les sites de Bécadine, Chauron et Saint-Bernard, les terrains nécessaires ayant été mis à disposition par la Ville au titre d'une convention signée en mai 2009.

Le bureau du comité est composé de plusieurs membres élus par les jardiniers associés et d'un délégué titulaire, nommé par le conseil municipal (mais pouvant ne pas en faire partie) ainsi qu'un suppléant appelé à siéger en cas d'empêchement du délégué titulaire.

Par délibération en date du 30 avril 2014, le conseil municipal avait désigné respectivement Mesdames Maryline Chevrel (titulaire), et Florence Destin (suppléante).

Madame Chevrel ayant annoncé le 1^{er} août dernier sa démission de fonctions du Comité local des jardins familiaux et Madame Destin, n'ayant pas été remplacée au poste de suppléante depuis sa démission de fonction de conseillère municipale, il convient donc aujourd'hui de procéder à leur remplacement.

Dans ce cadre, il est demandé ainsi au conseil municipal de désigner le représentant titulaire de la commune, ainsi que son suppléant, au comité local de la Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs.

Se sont porté candidats :

Roland Charvier, titulaire et Jean-Paul Salducci, suppléant.

Aucun autre candidat ne s'étant présenté, sont désignés à l'unanimité des votes exprimés : Roland Charvier, titulaire et Jean-Paul Salducci, suppléant.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE DES VOTES EXPRIMES

M. IRIART et Mme LEUENBERGER s'abstiennent

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne